



Journée internationale des peuples autochtones 9 août 2008



Mario Rizzolo

Sommaire

Bureau Intégré
des Nations Unies
au Burundi



Binub - Info N°015

Comité de Rédaction

Amadou Ousmane
Marcelline Comlan
Maimouna Traoré
Tony Aseh
Augustin Kabayabaya
Halid Hassan
Abbas Mbazumutima
Guy Karema
Odette Kwizera
Jean-Claude Sunzu
Marie-Goretti Muhitira
Imelda Muhitira
Marie Inamuganuro (BIDH)
Béatrice Nibogora (UNIC)
Aaron Nsavyimana (PNUD)
Adélaïde Habonimana (OCHA)
Isidore Nteturuye (PAM)
Olalekane Ajia (UNICEF)
Félicité Hatungimana (UNICEF)
Bernard Ntwari (HCR)
Marc Nkuzimana (OMS)
Patrice Ntibandetse (UNESCO)
Marie-Claire Nzeyimana (B.M)
Baudelaire Ndayishimiye (FAO)

Photos

Martina Bacigalupo

Mise en pages

Désiré Ahisubije

Administration

Almaz Zenebe

Tirage

1500 exemplaires

★ Editorial : «A temps nouveaux... »	3
★ Echos du siège:	
Burundi: Le Conseil de Sécurité appelle à la mise en œuvre de l'Accord de cessez-le-feu	4
Déclaration de M. Ban Ki-Moon sur la Journée Internationale des Peuples autochtones	6
★ L'Événement: Journée internationale des peuples autochtones	7
Journée de réflexion sur les Batwa du Burundi	
★ Regards sur :	
- Professionnalisation des médias : Renforcement des capacités du CNC	10
- La presse burundaise ne doit pas considérer le CNC comme un adversaire	12
- Dialogue entre les professionnels des médias	14
★ Interview: 3 Questions à...	
M. Martin Nivyabandi, Ministre de la Bonne Gouvernance	17
★ Ils ont dit:	
A propos du premier Atelier de dialogue des partis politiques	19
- Du matériel médical pour les populations vulnérables	22
- Les Volontaires des Nations Unies en retraite à Ngozi	23
- Validation de l'étude sur la cartographie de la violence armée et de ses impacts	25
- Un accord de financement pour l'exécution du projet de réhabilitation des casernes militaires	28
- Première réunion tripartite: des solutions durables en faveur des Réfugiés congolais et burundais	29
- Sécurité alimentaire: "Il n'y aura pas de famine", selon FAO	31
- 60 ^{ème} Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme	33

BINUB Info est publié par la Section Médias et Communication, les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies ou de l'équipe rédactionnelle. Elles n'engagent que leurs auteurs.

Les Photos et articles publiés ici peuvent être librement repris ou cité à condition d'en indiquer la source et de ne pas en faire l'objet d'une utilisation ou d'une exploitation commerciale sans autorisation préalable.

■ Par Amadou Ousmane

“A temps nouveaux...”

«A temps nouveaux, attitudes nouvelles...».

Cette citation d'un illustre dirigeant africain aurait-elle inspiré la nouvelle classe politique burundaise?... Il faut le croire.

De l'avis en tout cas de tous ceux et celles qui ont participé aux récentes sessions tenues sous l'arbre à palabres du projet «Cadres de dialogue», ces nouveaux conclaves entre citoyens burundais issus de tous les segments de la société ont été une belle réussite, et laissent donc présager d'une issue heureuse de ce processus qui s'est donné l'objectif d'aider les Burundais à faire du dialogue le moyen privilégié de règlement de leurs différends.

Qu'il s'agisse des animateurs de la société civile, des élus nationaux, des leaders politiques ou même des journalistes dont on connaît pourtant l'esprit critique, tout le monde se plaît à reconnaître le bien fondé et l'utilité d'une telle démarche qui devrait au finish, permettre aux acteurs nationaux de **«développer la confiance mutuelle nécessaire pour affronter sereinement les grands défis de la consolidation de la paix et du développement durable»**, selon le mot de M. Youssef Mahmoud, Représentant exécutif du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi.

Il est vrai qu'elle a - cette démarche - le mérite d'intervenir à un moment où les Burundais en ont grand besoin. Peut-être en avaient-ils tout simplement assez de ces fréquentes «kermesses» où l'on s'asseyait pour s'invectiver les uns les autres, boire et manger à satiété, empocher des perdiem et rentrer chez soi avec le sentiment d'avoir refait le monde, parce qu'on a réussi à dire tout haut ce que personne n'avait osé dire encore (**Voir en pages 19 les interviews des leaders politiques**).

«Cette fois, a reconnu un des participants, nous avons su nous écouter les uns les autres, et ce qui est essentiel, nous avons pris collectivement, des engagements que, j'espère, chacun de nous s'honorera à respecter».

«Autrefois, a renchéri un autre participant, les recommandations formulées lors de ce genre de rencontres étaient tout simplement adressées au gouvernement, en oubliant que la force d'un Etat réside essentiellement dans la volonté et la sincérité de ses citoyens de faire en sorte que les choses aillent mieux».

C'est peut-être cela la nouveauté... le nouvel esprit qui semble se faire jour, et qui était perceptible

jusque dans la manière dont ces assises s'étaient déroulées et clôturées.

On avait commencé par poser comme premier principe de base, que ces assises ne seront ni une tribune pour propagandistes en mal d'audience, ni un ring où l'on viendrait avec l'intention d'en découdre avec de supposés adversaires ou ennemis.

Les participants ont eu ainsi tout le loisir d'exprimer leurs attentes, et surtout leurs craintes: celles de voir les recommandations issues d'un tel forum reléguées dans un tiroir, ce qui reviendrait à un gaspillage de fonds, de temps et d'énergie, ou celles de voir tout le processus récupéré par le parti au pouvoir pour alimenter sa propagande lors des élections de 2010.

Témoins du déroulement de ces diverses rencontres, nous pouvons attester de la forte mobilisation qu'elles ont suscitée, de la forte représentation des acteurs concernés, de leur forte implication dans les débats, et surtout de leur volonté unanime de circonscrire les discussions aux grands défis qui se

posent actuellement au pays: paix, sécurité, réconciliation et développement durable.

Tout cela pour finir par le constat unanime selon lequel c'est l'absence de

dialogue entre les partenaires politiques qui est la cause première des diverses crises que connaît le pays.

Quoi qu'il en soit, à l'heure du bilan, on s'est aperçu que les résultats ont dépassé les attentes.

Parmi ces résultats, il y a d'abord cet engagement solennel pris le 22 août à Gitega par tous les acteurs politiques réunis, **«de promouvoir en paroles et en actes, la Gouvernance par le Dialogue».**

Il y a aussi cette proposition de créer un cadre de dialogue permanent réunissant tous les partis politiques en vue de trouver des solutions concertées et durables aux défis présents et à venir... **«dans l'intérêt supérieur de la Nation burundaise»**, comme ils se sont plu à le souligner.

Même les journalistes, dont on connaît l'esprit d'indépendance marqué, ont fait le serment d'exercer leur métier «en favorisant l'apaisement social et politique».

S'agirait-il d'une nouvelle révolution des mentalités?... Osons le croire!

Ne dit-on pas que **«lorsque le rythme change, la danse doit changer?»**... ■

«Lorsque le rythme change, la danse doit changer!»



Conseil de sécurité
SC/9434
AFR/1740

BURUNDI:

Le Conseil de sécurité appelle à la mise en œuvre de l'Accord de cessez-le-feu

New York, 26/08/2008



Les membres du Conseil de sécurité se félicitent de la signature, le 26 mai, de la Déclaration conjointe de cessation des hostilités par le Gouvernement burundais et le Palipehutu-FNL et notent avec satisfaction le retour au Burundi, le 30 mai, d'Agathon Rwasa, Chef du Palipehutu-FNL. Les membres du Conseil prennent note avec satisfaction de la décision prise par le Président Nkurunziza et M. Rwasa, lors de la réunion facilitée par le Ministre Charles Nqakula le 18 août, d'assumer désormais eux-mêmes la responsabilité de résoudre, dans le cadre d'une série de réunions, les problèmes qui font jusqu'ici obstacle à la mise en œuvre de l'Accord global de cessez-le-feu du 7 septembre 2006.

Les membres du Conseil demandent instamment aux parties d'appliquer l'Accord global de cessez-le-feu conformément au calendrier prévu dans le Programme d'action révisé et aux engagements mutuels contractés en juin à Magaliesberg. Ils demandent aux parties de faire preuve de souplesse pour surmonter les obstacles qui entravent la mise en œuvre de l'Accord global de cessez-le-feu tout en restant dans le cadre de la Constitution du Burundi. Ils encouragent le Palipehutu-FNL à collaborer avec le mécanisme conjoint de vérification et de surveillance afin d'entamer rapidement et de mener à terme

l'opération de désarmement, de démobilisation et de réintégration une fois ses combattants regroupés dans les zones de préregroupement, et encouragent ces derniers à se rendre tous dans les zones de rassemblement.

Les membres du Conseil expriment leur appréciation et leur soutien sans faille aux efforts du Directoire politique, de l'Afrique du Sud en sa qualité de facilitateur, et de l'initiative régionale et les encouragent à demeurer constants dans leur volonté d'aider les parties à mener le processus de paix à bonne fin. Les membres du Conseil

soulignent en particulier l'importance des efforts faits par le Directoire politique en vue d'aider les parties à aplanir leurs divergences dans le respect du calendrier convenu.

Les membres du Conseil soulignent que la bonne mise en œuvre de l'Accord global de cessez-le-feu représente une étape critique qui aidera les partenaires du Burundi à accélérer leur soutien à la consolidation de la paix et au développement dans ce pays, conformément aux engagements annoncés lors de la table ronde de mai 2007. Ils se félicitent de l'engagement constant de la Commission de consolidation de la paix qu'ils encouragent à continuer d'aider le Gouvernement burundais à poser les fondements d'un développement à long terme du pays et à mobiliser les ressources nécessaires pour consolider la paix et la sécurité, notamment dans la perspective des futures élections.

Les membres du Conseil se félicitent de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale et encouragent le Gouvernement et tous les partis politiques et autres forces vives du pays à entretenir, d'ici les élections prévues pour 2010, l'esprit de réconciliation et de dialogue consacré dans la Constitution burundaise qui a permis la réussite de la transition. ■



Secrétaire général
SG/A/1148*
BIO/4003*

07/08/2008

Ban Ki-Moon nomme Jane Holl Lute au poste de sous-Secrétaire générale à l'appui à la Consolidation de la paix



M. Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a annoncé le 7 août dernier la nomination de Mme Jane Holl Lute, des États-Unis, au poste de Sous-Secrétaire générale à l'appui à la Consolidation de la paix. Mme Holl Lute remplacera Mme Carolyn McAskie.

Le Secrétaire général exprime sa reconnaissance à Mme McAskie pour le service dévoué qu'elle a rendu, en mettant au point l'architecture de la consolidation de la paix depuis le Bureau d'appui à la consolidation de la paix en 2006. Il lui exprime également sa reconnaissance pour son leadership qui a largement contribué à la réalisation des objectifs du Bureau.

Mme Holl Lute, qui est jusqu'alors Sous-Secrétaire générale au Département d'appui aux missions, est entrée aux Nations Unies en août 2003, en tant que Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau de l'appui aux missions du Département des opérations de maintien de la paix. Elle a présidé à la création du Département d'appui aux missions comme Chef intérimaire pendant la période de lancement du Département, de 2007 à mai 2008.

L'expérience de Mme Holl Lute la place dans une position unique pour assurer que le Bureau d'appui à la consolidation de la paix continue à se développer en relevant les défis d'un organisme au sein du système des Nations

Unies, en tirant parti des acteurs du développement, de la sécurité, de la politique, de l'action humanitaire et des droits de l'homme pour appuyer la nouvelle Commission de consolidation de la paix, en gérant l'expansion du Fonds de consolidation de la paix et en soutenant les efforts du Secrétaire général et des Nations Unies dans les pays émergeant d'un conflit.

Avant son entrée aux Nations Unies, Mme Holl Lute était Vice-Présidente et Chef des opérations de la Fondation des Nations Unies et du "Better World Fund", entités créées pour gérer la contribution de 1 milliard de dollars que M. Ted Turner a faite pour appuyer la réalisation des objectifs de l'ONU.

De 1994 à 1999, Mme Holl Lute dirigeait la *Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict* et était responsable des questions de politique publique au Woodrow Wilson Centre for International Scholars tandis qu'entre 1991 et 1994, elle était Directrice des affaires européennes au Conseil de sécurité nationale à la Maison Blanche. Auparavant, elle avait accompli une carrière remarquable dans l'Armée américaine.

Mme Holl Lute est titulaire d'un doctorat en sciences politiques de Stanford University et d'un diplôme en droit (J.D.) de Georgetown University.

Née en 1956, Mme Holl Lute est mariée et mère de trois enfants. ■



Mme Jane Holl Lute nouvellement nommée

Commémoration de la Journée Internationale des peuples autochtones, 9 août 2008

Déclaration de M. Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU

*E*n 1994, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 9 août Journée internationale des populations autochtones. De nombreuses raisons expliquaient cette décision, mais la motivation fondamentale était la reconnaissance par l'Assemblée, de la nécessité de placer clairement et fermement l'ONU derrière la promotion et la protection des droits des populations autochtones afin de mettre fin à leur marginalisation, à leur extrême pauvreté, à leur expropriation de leurs terres traditionnelles et aux autres violations de leurs droits fondamentaux qu'elles continuaient de subir. De fait, les populations autochtones, dans leur souffrance, ont connu certaines pages parmi les plus noires de l'histoire de l'humanité.

La proclamation de cette journée a été certes importante, mais elle n'était que le prélude à un événement plus marquant encore, l'adoption par l'Assemblée, à l'automne dernier, de la Déclaration des droits des populations autochtones. La Déclaration est une mesure en avance sur son temps qui vise à garantir les droits de l'homme des populations autochtones. Elle établit un cadre sur lequel les États peuvent faire fond pour établir ou rétablir leurs relations avec les populations autochtones. Fruit de plus de deux décennies de négociations, elle offre aux États et aux populations autochtones une occasion capitale de renforcer leurs relations, de promouvoir la réconciliation et d'éviter que les problèmes du passé ne



réapparaissent. J'encourage les États Membres et les populations autochtones à joindre leurs efforts dans un esprit de respect mutuel et de tirer parti du document à caractère dynamique qu'est la Déclaration, de façon à ce que celle-ci ait un effet réel et positif dans le monde entier.

L'année 2008 étant l'Année internationale des langues, la présente journée internationale est aussi l'occasion de reconnaître la crise silencieuse que connaissent de nombreuses langues dans le monde, qui sont à une écrasante majorité les langues de populations

autochtones. La perte de ces langues aurait pour effet non seulement d'affaiblir la diversité culturelle dans le monde, mais aussi notre savoir collectif en tant que race humaine. J'appelle les États, les populations autochtones, le système des Nations Unies et tous les acteurs concernés à prendre des mesures immédiates pour protéger et promouvoir les langues en péril et pour assurer la transmission sans danger de notre patrimoine commun aux générations futures. ■



Commémoration de la Journée Internationale des peuples autochtones

Journée de réflexion sur les Batwa du Burundi

Le ministère de la Solidarité Nationale, du Rapatriement, de la Reconstruction Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre en collaboration avec la Division des Droits de l'Homme et Justice du Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) et les associations œuvrant pour le bien-être des Batwa (pygmées) au Burundi ont organisé une journée de réflexion sur la problématique des Batwa du Burundi dans les locaux de Kubumenyi Compound (CEPRODILIC), le lundi 4 août 2008.

Par Imelda Muhitira



La ministre Nahayo Immaculée au centre en compagnie de Mme Bintou Keita à sa droite et Mme Libérate Nicayenzi

Cette journée a été organisée dans le cadre de la commémoration au Burundi de la Journée Internationale des peuples autochtones du 4 au 9 août 2008, sous le slogan, «Tous les hommes naissent libres en dignité et en droits».

Le député Libérate Nicayenzi, présidente de l'Union pour la Promotion des Batwa (UNIPROBA), a, à cette occasion, rappelé que les Batwa sont la troisième composante ethnique au Burundi. « Ils forment une minorité absolue estimée à 1% de toute la population burundaise.

C'est un peuple démunie vivant dans une pauvreté extrême par rapport aux autres composantes de la société burundaise. Ils vivent dispersés sur tout le territoire national et vivent en petits groupements sans terre ou vivent sur de petits lopins de terres ou parfois vivant encore dans le système 'd'ubugeregwa', (le servage) bien que ce dernier ait été aboli par la deuxième République par le décret-loi du 30 juin 1977», a déploré Mme Libérate Nicayenzi.

Les Batwa habitent généralement à l'écart des

autres, sauf quelques rares particularités. Ils ont été longtemps marginalisés et discriminés, a-t-elle poursuivi.

Elle a néanmoins reconnu qu'au niveau politique, des efforts sont en train d'être consentis par le Gouvernement burundais. La Constitution du Burundi prévoit six places pour les Batwa dans les deux Chambres du Parlement du Burundi. Par ailleurs, les Batwa sont représentés par un membre au sein de la Commission nationale des terres et autres biens et un autre membre à l'Inspection générale de l'Etat. Un Conseiller économique vient d'être également nommé dans la province de Kirundo. Cependant, la situation socio-économique est déplorable chez les Batwa du Burundi. Elle a remercié le gouvernement dans son action de soutien à la légalisation des mariages des Batwa, de construction des maisons pour les Batwa, de distribution des cahiers et d'autres actions. Elle a toutefois signalé que le chemin est encore long.

Mme Bintou Keita, Représentante Exécutive Adjointe du Secrétaire général des Nations Unies a indiqué que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la commémoration de la journée internationale des populations autochtones qui a été mise en place par les Nations Unies en 1994

et qui est célébré le 9 août de chaque année par les pays membres. Elle a signalé qu'au niveau mondial, 370 millions des populations autochtones vivent dans 70 pays différents et représentent les couches les plus vulnérables et défavorisés des sociétés dans lesquelles elles vivent.

Mme Bintou Keita a précisé que depuis 1982, les Nations Unies travaillent sans relâche pour améliorer les conditions de vie des peuples autochtones. Ainsi, un groupe de travail a été mis en place pour étudier les conditions de vie de ces derniers. Ce travail a abouti à la création d'une instance permanente de l'Organisation des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPF) en mai 2002 et à une Déclaration des droits des populations autochtones en 2007.

La présence effective à cette rencontre, du ministre de la Solidarité nationale, de la Reconstruction nationale, de la Réinsertion, de la Personne Humaine et du Genre et des autres

responsables des hautes institutions du pays est une illustration parfaite du gouvernement burundais à inclure toute la population burundaise dans le processus de décision au Burundi d'après Mme Bintou Keita. A ce propos, elle a indiqué qu'ils interprètent ce geste comme l'engagement des autorités burundaises à aller plus loin dans la consolidation de la paix et à la construction d'un monde meilleur tel que prescrit par les Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés en l'an 2000. Elle a rappelé que le gouvernement burundais comme tous les autres gouvernements signataires, s'était engagé entre autres, à réduire la pauvreté, à promouvoir l'éducation, à améliorer la santé maternelle, à faire avancer l'égalité des sexes, à combattre la mortalité infantile et le VIH/SIDA. Elle a fait remarquer que trois faits illustrent assez bien. Il s'agit du nombre de représentation Batwa dans les institutions nationales, à savoir le Parlement et le Sénat, l'importante mobilisation de la Société civile et l'adhésion massive des populations pour la promotion et la protection des droits de la

communauté Batwa dans leurs provinces respectives. Pour elle, la reconstruction d'un pays comme le Burundi qui sort d'une crise doit passer par l'inclusion de toutes les couches de la société. Elle a signalé que leurs

"La reconstruction d'un pays comme le Burundi qui sort d'une crise doit passer par l'inclusion de toutes les couches de la société"

observations sur le terrain montrent que bon nombre de la communauté Batwa est cependant sans ressources et sans appui au point qu'ils ne sont pas en mesure de jouir de leurs droits les plus élémentaires. Dans un contexte d'insécurité et d'instabilité sociale, il est important de se rappeler les valeurs de dignité et de justice, les deux concepts qui ont été repris pour le 60ième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme pour construire un environnement propice à une paix sociale durable. Elle a déclaré que l'intention aujourd'hui est d'initier non seulement une réflexion visant à identifier les modalités de travail en synergie, mais aussi des actions concrètes et concertées afin de poser les prémices d'action offrant à la communauté Batwa l'occasion de participer au processus de définition des stratégies et programmes concernant leur propre développement.

Quant au ministre Immaculée Nahayo, ministre ayant en charge les droits de la personne humaine,

elle a signalé qu'en vue de respecter les obligations des Nations Unies qui vont dans le sens de la protection et la promotion des droits de la personne humaine sur son territoire d'une façon générale et ceux des Batwa en particulier, le gouvernement du Burundi a déjà entamé des efforts visant l'intégration des Batwa dans la société burundaise. Outre l'intégration des Batwa dans les institutions, le ministère de la Solidarité nationale a déjà distribué des vivres, des tôles, du matériel scolaire, des pagnes pour les femmes et du matériel de cuisine pour différents ménages. Elle a indiqué que cette journée de réflexion offre une occasion pour eux d'évaluer le pas déjà franchi et ce qui reste à faire. Elle a affirmé que le gouvernement burundais ne ménagera aucun effort pour que toutes les filles et fils de la Nation se sentent chez eux et égaux en droits et devoirs.

M. Vital Bambanze, Vice-président du Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique, membre de l'UNIPROBA et de la Commission nationale de Terre et Autres Biens, a confirmé les propos de la Ministre Nahayo au sujet de la préoccupation du gouvernement par bien-être de la population burundaise en général. *«Je ne peux pas dire que rien n'a été fait parce nous sommes représentés dans certaines institutions comme au Parlement. Mais je ne peux pas dire que réellement il y a quelque chose qui a été fait à voir l'histoire des Batwa qui ont été depuis longtemps marginalisés et discriminés. Ce qui a fait que les Batwa ne soient pas éduqués d'une façon équitable par rapport aux autres groupes, c'est lié à leur histoire»*, a-t-il toutefois indiqué.

Dans ses propos, M. Vital Bambanze a précisé aussi que *«dire que les Batwa bénéficient de la gratuité de l'enseignement n'est pas tout à fait juste puisqu'ils n'ont pas de terres pour produire et vendre afin de trouver de l'argent pour subvenir aux besoins élémentaires de leurs enfants. Il est aussi encore inconcevable de voir par exemple au niveau de la Constitution qu'on prévoit dans l'article 129 que toutes les composantes de la Nation burundaise, les Batwa y compris, peuvent accéder au gouvernement par exemple»*.

Pour lui, les défis à relever restent majeurs. Vital Bambanze propose l'intégration de la



Un participant Mutwa qui témoigne

problématique des Batwa dans l'histoire du pays, une promotion effective notamment en redistribuant les terres sans conditions, une intégration des Batwa dans les écoles et promouvoir une éducation des Batwa par des dispositions particulières. Il propose aussi de voir dans quelle mesure on peut intégrer dans certains services administratifs, les Batwa qui n'ont pas un niveau d'éducation élevé et surtout éduquer la population burundaise à considérer les Batwa comme des citoyens burundais à part entière. A propos de la

pratique des ventes de terre, M. Vital Bambanze explique que de façon historique, les Batwa ne sont pas des cultivateurs. Il faut d'abord expliquer à un Mutwa pourquoi on lui donne la terre. Et un programme de sensibilisation et d'éducation doit être mis en place à cet effet.

D'après les témoignages des parents et enfants Batwa qui participaient à cet atelier, les Batwa qui tentaient d'aller à l'école étaient chassés par leurs camarades. Injures, insultes, mauvais traitements étaient leur lot quotidien. M. Salatiel Nzibariza, un Mutwa de Mutaho a affirmé que cette pratique existe même aujourd'hui. Face à cette humiliation, ils ont réagi en construisant une école eux-mêmes et aujourd'hui cette école, qui au début avait servi pour l'alphabétisation des adultes, sert d'école maternelle. Il a ajouté que cette école est aujourd'hui fréquentée même par des enfants des Hutu et des Tutsi. Les enfants Batwa qui fréquentent les écoles secondaires ont à leur tour indiqué que le problème majeur est celui de la pauvreté.

L'élève Ernest Nzibariza qui entre en 10^{ème} année en cette rentrée scolaire à Mubimbi en province de Bujumbura rural a souligné que les élèves Batwa ont souvent des difficultés à payer les frais de scolarisation. La nourriture aussi leur fait défaut. Ils n'ont même pas de maisons appropriées. Quand il pleut, leurs matériels scolaires sont abîmés d'après le témoignage de l'élève Sylvestre Nsengiyumva du site de Mugaruro en commune urbaine de Buterere.

La ministre Immaculée Nahayo, en réitérant l'engagement du gouvernement à venir en aide à la population Batwa a donné une lueur d'espoir à ces derniers.■



Professionnalisation des Médias

Renforcement des capacités du Conseil National de la Communication

Le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi en partenariat avec l'UNESCO et l'Institut Panos Paris a organisé à Ngozi, province de Ngozi, du 4 au 7 Août, un atelier de formation à l'intention des quinze membres du Conseil National de la Communication et des cinq responsables de différentes Commissions de cette institution. L'objectif de cet atelier était d'améliorer leur information sur le rôle d'un organe de régulation des médias dans un cadre garantissant le respect de l'expression pluraliste des courants de pensée et de la liberté de la presse.

Par Nadine Ndayisaba

Dans son allocution, M. Amadou Ousmane, Chef de la Section Médias et Communication du BINUB qui représentait le Représentant exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, a d'abord précisé que ce séminaire s'inscrit dans le cadre des efforts que le BINUB déploie depuis quelques mois pour la mise en œuvre du mandat qui lui prescrit entre autres de *«renforcer les capacités des médias burundais, améliorer le cadre juridique et réglementaire des médias et promouvoir la liberté de la presse»*.

Rappelant le rôle que doit jouer un vrai organe de régulation des médias, M. Amadou Ousmane a indiqué que *«l'une des missions les plus essentielles du CNC est de veiller à ce que les journalistes ne fassent rien qui soit contraire à l'éthique et à la déontologie de leur profession»*. *«Les membres du Conseil, pour leur part, sont tenus d'observer comme leur serment les y oblige, une neutralité sans faille ce qui les mettra à l'abri de toute influence du pouvoir politique, religieux ou autre»*, a-t-il ajouté.

De son côté, la Ministre de l'Information et de la Communication, Mme Hafsa Mossi a précisé que le renforcement des capacités des membres du Conseil National de la Communication vient à point nommé dans la mesure où cette activité arrive au moment où le Burundi prépare les élections de 2010. *«C'est pendant cette période-là*



La table d'honneur à l'ouverture des travaux

que le CNC doit démontrer son savoir-faire pour gérer les activités médiatiques des élections de 2010», a-t-elle dit. Elle a déclaré aussi qu'elle observe que *«le CNC a su maintenir de bonnes relations entre les pouvoirs publics et les professionnels des médias»*.

Parlant du fonctionnement du CNC, la présidente de cette institution, Mme Vestine Nahimana, a souligné que cette institution est confrontée actuellement à un problème d'insuffisance de budget de fonctionnement et au manque de matériels pour un monitoring adéquat. Elle a également relevé le manque de ressources humaines comme un handicap. Elle a souhaité que ces problèmes soient réglés rapidement, afin de permettre au CNC de s'acquitter efficacement de ses missions.

Au cours de l'atelier de Ngozi, plusieurs thèmes ont été abordés. Il s'agit entre autres du rôle des



Maimouna Traoré/Binub

façon équitable le libre accès de partis politiques, les syndicats, des associations et citoyens aux moyens tant publics que privés d'information et de la communication», le Consultant a indiqué que le Conseil National de la Communication devrait préparer une décision portant réglementation des élections de 2010 et dire quel devra être le comportement des organes de presse au Burundi en tenant compte de la réalité du pays. Cette décision devrait avoir un caractère non dissuasif. Elle devrait être vulgarisée et une

organes de régulation des médias dans un contexte de liberté de presse; la collaboration entre l'organe de régulation et les médias; la régulation dans un contexte post conflit, les enjeux et perspectives. Les modèles de régulation des médias en période électorale du Niger et du Bénin ont été aussi examinés en études de cas.

Des différents exposés, il ressort que les outils de travail d'un organe de régulation, c'est d'abord les textes de lois pour son bon fonctionnement et une bonne collaboration entre cet organe et les médias. Les membres du Conseil National de la Communication (CNC) ont aussi appris l'expérience du Bénin et du Niger quant au fonctionnement d'une instance de régulation de l'information, en temps ordinaire et en période électorale.

Sur ce sujet, M. Agué Mama Séidou, Consultant, Journaliste et membre de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin a souligné qu'en temps ordinaire, le rôle d'un organe de régulation consiste à suivre quotidiennement les émissions radiodiffusées et à lire les journaux en mettant en place des mécanismes de surveillance et de contrôle efficaces.

En période électorale, « l'instance de régulation doit prendre des dispositions particulières pour réglementer la pré-campagne et la campagne médiatique de l'élection concernée » a précisé M. Mama Séidou Agué.

Se fondant sur l'article 6 de la Loi portant mission, composition, organisation et fonctionnement du CNC, qui stipule que «le CNC doit garantir de

sensibilisation faite envers tous les acteurs. Elle viserait aussi les responsables et les animateurs de la presse nationale ainsi que les responsables des partis politiques et de la société civile. Il faudrait aussi former les professionnels des médias sur les enjeux du Code électoral; sur la responsabilité des journalistes et des organes de presse en période électorale; sur la nécessité des règles d'éthique et de déontologie; sur la collecte et le traitement des données électorales. La même décision du CNC prévoirait des sanctions à l'endroit de ceux qui iraient à l'encontre de ce texte.

Echangeant sur la façon dont le pouvoir exécutif et l'organe de régulation devraient collaborer et sur les mécanismes à mettre en place par le CNC pour les prochaines élections, les participants à l'atelier ont recommandé entre autres au Gouvernement, la dotation d'un budget substantiel au CNC; la création d'un cadre de concertation entre le CNC et le Gouvernement pour la résolution des questions relatives à l'attribution et à la gestion des fréquences; la mise en place et la gestion du Fonds d'aide à presse et la délivrance de la carte de presse aux journalistes; l'élaboration d'un cahier de charge et des missions pour des médias publics. Aux médias, le CNC a recommandé à la presse, le respect scrupuleux des lois la régissant. Par ailleurs, les membres du CNC ont convenu de préserver la cohésion et l'unité d'action des membres; d'élaborer un plan de formation à leur intention et de créer les antennes de régulation dans les chefs-lieux des provinces du Burundi.■



Professionnalisation des Médias

«La presse burundaise ne doit pas considérer le CNC comme un adversaire»

Après le renforcement des capacités des membres du Conseil National de la Communication (CNC), du 4 au 7 Août 2008 à Ngozi, les journalistes de divers organes de presse publics et privés ont été conviés à un atelier d'échange sur la problématique du rôle et du fonctionnement du Conseil National de la Communication pour une bonne collaboration entre cette institution et les médias. Cette rencontre a été organisée par le BINUB en collaboration avec l'UNESCO et l'Institut Panos Paris, du 11 au 13 août 2008 au Safari Gate à Bujumbura.

Par Nadine Ndayisaba



M. Amadou Ousmane, Chef de la Section Médias et Communication/Binub donnant lecture de son allocution

s'agit de garantir la liberté de presse, la libre expression à chaque citoyen, tout en veillant à préserver l'harmonie et la quiétude sociale».

Les journalistes ont eu à réfléchir sur quels types de mécanismes les médias et le CNC doivent mettre en place pour promouvoir le professionnalisme des médias et contribuer à ce que les élections de 2010 soient une réussite.

Partant de l'expérience nigérienne, M. Amadou Ousmane a également

Avant le démarrage des travaux, les participants ont eu un aperçu de la mission de régulation et du fonctionnement du CNC à travers les propos de Mme Nahimana Vestine, Présidente du Conseil National de la Communication formation.

«Les médias burundais constituent un partenaire incontournable au Conseil de la Communication. Les journalistes burundais doivent savoir que le CNC n'est pas un policier ni le gendarme des journalistes, mais plutôt un organe au service des médias et du peuple», a-t-elle affirmé.

Puis, M. Amadou Ousmane, Chef de la Section Médias et Communication du BINUB qui représentait le Représentant exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi s'est adressé aux participants. S'appuyant sur une métaphore, il a donné une définition de la régulation *«la régulation consiste à veiller à ce qu'il n'y ait ni débordement, ni déficit de débit. Il s'agit de créer les équilibres nécessaires pour permettre un exercice pérenne des libertés. Il*

indiqué qu'une instance de régulation de la communication a pour rôle aussi «de contribuer à la création d'un environnement juridique propice à l'expression libre et responsable des différents courants de pensée en veillant notamment à la liberté de la presse, et à l'accès équitable des différentes forces politiques aux médias».

M. Bernard Nifasha, Conseiller au cabinet du Ministère de l'Information, de la Communication, des Relations avec le Parlement, a, quant à lui, annoncé que ce ministère fera les efforts nécessaires pour la mise en place d'un fonds de promotion aux médias burundais.

Parlant de la collaboration entre le Conseil National de la Communication et les associations des professionnelles des médias, M. Innocent Muhozi, membre de l'Observatoire de la Presse burundaise a pour sa part estimé qu'actuellement, cette collaboration est bonne. Il a émis le souhait de voir cette collaboration s'intensifier principalement en période électorale car selon lui,



A l'issue de l'atelier de formation sur le fonctionnement du Conseil National de la Communication et ses relations avec les médias et les associations professionnelles, quelques recommandations ont été émises. Au Gouvernement, les participants ont recommandé entre autres, le respect scrupuleux des textes régissant l'instance de régulation; le renforcement du fonds d'aide au CNC et aux médias en période électorale; l'amélioration

«c'est au cours de cette période-là que les relations entre le CNC et les médias risquent de se gâter, si chacun ne se démarque pas de ses appartenances politiques».

Abordant la question de l'autorégulation des médias, M. Agué Mama Séidou, Consultant, Journaliste et membre de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin a précisé que la tâche devient difficile en période électorale, puisque *«c'est durant cette période-là que l'on enregistre quelques cas de dérapages au niveau des médias comme l'inégalité de traitement des candidats au sein d'un même organe; la diffusion d'informations non vérifiées; la diffamation contre certains candidats; la diffusion de chansons faisant éloge d'un candidat donné ou incitant à prendre position contre certains candidats».*

du cadre juridique au CNC pour permettre son fonctionnement effectif; l'élaboration d'un cahier de charges des médias du service public.

Au CNC, il a été recommandé la mise en place d'une plate forme de collaboration entre lui et les médias; l'élaboration d'un Code de conduite pour les médias et les partis politiques en période électorale; et aux journalistes, la création d'un organe unissant les différentes associations des journalistes burundais pour une bonne collaboration entre elles et le CNC.

La question de la délivrance de la carte professionnelle des journalistes a été également abordée au cours de cet atelier. La présidente du CNC a indiqué que ce projet est en cours et qu'il a été confié à une Commission pour étude. ■

Selon M. Agué Mama Séidou, le meilleur comportement d'un journaliste consiste à informer le citoyen sur les différentes étapes du processus électoral, du rôle des structures chargées des opérations électorales, et le comportement à adopter afin de contribuer à une élection libre, pacifique, équitable et transparente. Quant à la régulation de l'information, tout organe de régulation doit user du pouvoir que lui confère la loi, pour mieux exercer ses missions.





Dialogue entre professionnels des médias:

«Les médias constituent des ferments de la concorde et de la sérénité des Burundais»

Le projet d'Appui à la mise en place de Cadres de Dialogue et de Concertation officiellement lancé en février 2008 poursuit ses activités de promotion de la démocratie et de restauration de confiance entre partenaires nationaux. A Gitega, du 28 juillet au 1er août 2008, en partenariat avec la Maison de la Presse, les professionnels des médias se sont prêtés à cet exercice qui concourt à aider les bénéficiaires à s'approprier les principes d'un dialogue permanent et inclusif dans le règlement des conflits

Par Bruno Gumyubumwe



Une intervention d'une participante

des ferments de la concorde et de la sérénité des Burundais. Les médias peuvent donc jouer un rôle capital dans la promotion de points de vue divers sur des dossiers sensibles et conflictuels et dans la stimulation du dialogue comme alternative aux conflits.

Instruits par l'expérience du passé où des “dialogues” du genre ont eu lieu au Burundi sans qu'ils aboutissent, les journalistes n'ont pas caché leurs inquiétudes quant à la réussite de ce nouveau Cadre de dialogue, qui selon eux devrait marquer la différence et aboutir à relever certains défis auxquels le pays fait actuellement face dans cette

phase de consolidation de la paix.

C'est en substance ce qu'a indiqué le Gouverneur de la province Gitega, Selemani Mossi à l'ouverture du premier Atelier de dialogue des professionnels des médias, organisé par le projet Cadres de dialogue en partenariat avec la Maison de la Presse, du 28 juillet 2008 au 1^{er} août 2008 au Grand Séminaire Jean Paul II de Gitega.

Selon le gouverneur Selemani Mossi, la société burundaise reste très marquée par des années de crise qu'elle vient de vivre. Certes des avancées sont enregistrées sur le plan sécuritaire et les mécanismes de réconciliation se mettent progressivement en place, mais la société ne s'est pas encore totalement remise de toutes ses blessures et les mémoires sont encore vives. Le dialogue favorise le rétablissement d'un climat de confiance, et permet aussi d'aborder les questions qui divisent et d'envisager des solutions appropriées.

Le Gouverneur Selemani Mossi a aussi rappelé aux journalistes qu'à travers un débat équidistant, public, ouvert et civique, les médias constituent

Selon Jean Claude Nkurunziza, journaliste à la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB), il s'agit notamment de l'insécurité persistante, des négociations interminables entre le Gouvernement et le Mouvement FNL-Palipehutu, les armes au sein de la population; des vols à main armées, des violations des Droits de l'Homme particulièrement le viol qui prend des dimensions inquiétantes; la corruption et les malversations économiques; le manque de dialogue franc entre les partenaires politiques; l'impunité, et surtout l'extrême pauvreté. Une pauvreté qui constitue par ailleurs l'un des handicaps à l'exercice du métier de journaliste.

Jean-Claude Nkurunziza estime néanmoins que les professionnels peuvent se mettre ensemble pour éviter de s'immiscer dans les affaires politiques, pour dénoncer tout ce qui ne va pas, et bâtir sur les quelques belles initiatives de consolidation de la paix notamment celle du

dialogue permanent et inclusif entre les Burundais.

L'Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye, un des consultants a indiqué qu'il faudrait se féliciter que les journalistes expriment librement leurs attentes mais aussi leurs craintes.

Pour lui, construire une nation, c'est travailler sur les idées, sur les suggestions, sur les contributions de toutes les filles et fils du Burundi. Selon Ndayicariye, *«On ne peut pas construire seul une Nation, on ne peut pas travailler seul pour consolider la paix, il faut les idées de tous, il faut la contribution de tout le monde»*. Le nouveau cadre de dialogue est un exercice de pratique communicationnel, un brassage des idées pour que ceux qui sont ensemble sachent qu'ils sont différents, mais qu'ils appartiennent à la même nation. En période de paix, les journalistes sont sollicités pour vendre la paix, en période de conflit, les journalistes sont aussi sollicités pour travailler pour le retour de la paix. Il faudrait qu'ils évitent les sollicitations des forces du mal, des forces négatives, et travaillent pour la paix et la réconciliation, a appelé Pierre Claver.

La session de dialogue des professionnels des médias, un cadre de réflexion et d'échange d'expérience a été bénéfique pour les 60 journalistes. Selon Nadine Muhorakeye, de la Radio Rema FM, le cadre de dialogue a permis aux journalistes de se rencontrer pour prendre connaissance avec ce nouveau projet d'une part mais aussi pour réfléchir sur leurs responsabilités dans cette phase de consolidation de la paix.

La satisfaction, c'est aussi du côté des responsables du projet Cadre de dialogue. Le Coordonateur de ce projet, Athanase Ndikumana, a indiqué que le choix des médias n'a pas été un résultat du hasard. En effet, les journalistes, ceux qu'on considère comme “quatrième pouvoir”, ont bien montré qu'ils suivent attentivement la situation du pays. Ils ont par ailleurs reconnu leur rôle de relais entre la classe politique et la population.

Pour s'acquitter de leur tâche d'information-

éducation, il est essentiel que les professionnels des médias soient dotés de moyens matériels, financiers et surtout qu'ils aient une bonne connaissance du métier et des règles régissant le métier de journaliste.

Pour Sham Jeanne, de la Radio Télévision Nationale du Burundi, les journalistes doivent savoir dialoguer et écouter pour mieux aider le public. Et cela doit passer par la formation, le perfectionnement dans certains domaines de spécialisation.

Le Rédacteur en Chef-adjoint du journal Le Renouveau, Gilbert Ntahorwamiye a indiqué que dans cette phase de consolidation de la paix, les journalistes doivent amener la population à changer de comportement. Et pour y parvenir, un dialogue permanent parce que l'une des sources de notre conflit a été l'absence d'une culture du dialogue franc dans les us et coutumes des Burundais. L'une des responsabilités des journalistes est certainement de *“bâtir sur les fondations qui doivent soutenir les projets de consolidation de la paix”*.

La présidente du Conseil National de la Communication, Mme Vestine Nahimana s'est pour sa part félicité du franc-parler qui a caractérisé le premier Atelier de dialogue des professionnels des médias. Un espoir pour Vestine Nahimana qui reconnaît qu'une fois que les journalistes auront intériorisé le projet, cela sans doute facilitera sa vulgarisation. De plus, comprendre de la même façon le nouveau cadre de dialogue, avoir une même vision en tant que média au même titre que les autres couches sociales, permettra aux journalistes, de bien exercer leur rôle de trait d'union entre les décideurs et la population à la base.

La présidente du Conseil National de la Communication a aussi indiqué qu'elle espère que ce cadre de dialogue aura permis aux journalistes, d'apprendre et d'approfondir le concept de Code d'éthique et de déontologie de la presse, qui les aidera à améliorer leurs prestations vis-à-vis de la population, à être des apôtres de la paix par le traitement d'une information juste et équitable.■

Plus d'informations visitez notre site web:
<http://www.binub.org>



Elaboration du plan d'action des médias pour la consolidation de la paix au Burundi

Le projet «Cadres de dialogue» a organisé, en collaboration avec la Maison de la Presse du 25 au 29 août à Gitega, une deuxième session de dialogue pour les médias. L'objectif de cette session qui s'est déroulée au Centre Thérésien de Gitega et à laquelle participaient plus de 50 professionnels des médias était d'élaborer un plan d'action des médias pour la consolidation de la paix au Burundi, à partir des priorités identifiées lors de la première session tenue au Grand Séminaire Jean-Paul II du 28 juillet au 1 août 2008. Ces priorités étaient: la sensibilisation sur le renforcement de la sécurité; le renforcement du leadership; la participation à l'apaisement social et politique dans la perspective de 2010; la promotion de la culture de la vérité à tous les niveaux; l'information, l'éducation, et la Communication sur le respect de la loi, sur la lutte contre la corruption, la

mauvaise gestion des ressources et les malversations économiques qui gangrènent le pays; l'information, l'éducation, et la Communication sur les questions foncières, démographiques et réintégration sociale des rapatriés, des déplacés et autres sinistrés; la sensibilisation sur le processus de guérison des mémoires; la sensibilisation de la population à la production et la promotion de l'image du pays. Dans leur plan d'action, les professionnels des médias se sont convenus de produire entre autres des émissions en synergie dans le sens de s'engager beaucoup plus à la consolidation de la paix, à la promotion de la bonne gouvernance, et à l'apaisement social et politique en perspective des élections de 2010. La session de dialogue des professionnels des médias s'est terminée par une déclaration commune qu'ils ont signée, dont voici le contenu.■

Nadine Ndayisaba

Déclaration des journalistes burundais réunis à Gitega

Nous, participants à la première et à la deuxième session de “Dialogue des médias burundais” organisée à Gitega respectivement du 28 juillet au 1^{er} août et du 25 au 29 août 2008 :

- *Conscients du rôle et des responsabilités des médias dans la consolidation de la paix, la promotion de la bonne gouvernance et l'apaisement social et politique du Burundi,*
- *Déterminés à accompagner tous les programmes et politiques qui visent la lutte contre la corruption, la mauvaise gestion des ressources nationales et les malversations économiques,*
- *Considérant les enjeux et les contraintes d'un pays qui sort d'un long conflit social et politique,*
- *Soucieux de promouvoir l'image du pays et la culture de la vérité à tous les niveaux,*

Déclarons ce qui suit :

1. *Nous nous engageons à mettre en œuvre progressivement les actions définies dans le plan d'actions élaboré à Gitega en privilégiant la synergie des médias;*
2. *Dans la perspective des élections de 2010,*

nous déclarons notre volonté d'exercer notre métier en favorisant l'apaisement social et politique et les élections libres, transparentes et sereines;

3. *Nous nous engageons à mettre en place une cellule de coordination pour la mise en œuvre effective du plan d'action de Gitega;*
4. *Nous lançons en outre un appel aux partenaires nationaux et étrangers des médias burundais pour qu'ils appuient le renforcement des capacités des journalistes pour les aider à affronter les défis du métier afin de réaliser les priorités définies dans le plan d'actions ainsi que sa mise en œuvre effective dans le strict respect du Code d'éthique et de déontologie;*
5. *Nous demandons enfin aux collègues journalistes de s'engager à promouvoir le dialogue, particulièrement pendant les périodes délicates comme les élections et dans le traitement des questions sensibles relatives à la consolidation de la paix, de la sécurité, de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale.■*

3 Questions à...

M. Martin NIVYABANDI,
Ministre de la Bonne Gouvernance

Evaluation du Projet "Cadres de dialogue"

En exécution de son programme d'activités, le projet Cadres de dialogue a organisé la première session de dialogue des dirigeants des partis politiques burundais. Les travaux de cette session qui s'est déroulée à Gitega du 18 au 20 août 2008, ont été lancés par le Ministre à la Présidence chargé de la Bonne gouvernance, de la Privatisation, de l'Inspection générale de l'Etat et de l'Administration locale, M. Martin Nivyabandi. Dans l'interview qu'il a accordée au BINUB info, il parle entre autres, du projet et de sa vision de la paix et du développement qui passe par le dialogue entre tous les Burundais, dialogue permanent et inclusif, principalement entre les partis politiques.

Propos recueillis par Abbas Mbazumutima

BINUB-Info: M. le Ministre, plusieurs fora ont été organisés dans le cadre de ce projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix, et plusieurs acteurs de la vie du pays à savoir les officiels du gouvernement, les représentants des partis politiques, les délégués de la société civile et les professionnels des médias y ont pris part. Peut-on affirmer aujourd'hui que la culture du dialogue s'installe au Burundi?



politiques de pouvoir considérer le dialogue comme le seul moyen de bien gouverner ce pays. C'est un processus qui est dynamique. On ne peut pas dire aujourd'hui qu'on a décrété le dialogue, on doit l'intégrer dans les comportements, dans les agissements de tous les jours.

BINUB-Info: M. le Ministre, se mettre autour d'une table pour échanger, discuter et dégager un consensus, c'est important. Est-ce qu'il arrivera un moment où le dialogue sera un mode de vie politique ?

Réponse: Les langues commencent à se délier, le franc-parler est là et c'est une bonne chose dans ces débats. On exprime de façon franche les préoccupations du moment. C'est encourageant, que les participants s'approprient ce projet qui est le leur en fin de compte. Le temps est révolu où l'on disait: "c'est l'autre qui doit faire". On commence à changer et on dit: "Nous allons faire". Cela est une révolution au niveau de notre comportement. Le changement de comportement va beaucoup influencer sur le cours des événements dans notre pays.

En outre, les participants apprécient beaucoup ces "Cadres de Dialogue" puisqu'ils ont l'occasion de d'échanger et de prendre des engagements, ce qui est très important. A côté de ces engrangements, il y a des recommandations qui sont formulées. Le dialogue est une éducation, nous venons de passer plusieurs années où seul le langage des armes primait sur tout, où seule la force s'exprimait; on doit rééduquer la population.

Ces fora du projet "Cadres de Dialogue" sont des occasions en or offertes aux responsables

Réponse: Dire que le dialogue est déjà ancré dans nos moeurs serait trop s'avancer mais le dialogue doit primer sur tout autre moyen pour tout changement, et l'avenir est très prometteur. On ne peut pas changer les comportements par décret présidentiel. On doit rééduquer la population et la classe politique à renoncer à la violence comme mode de règlement des conflits. En discutant avec les participants, ils nous disent qu'ils faut gérer les affaires par le dialogue, qu'il faut résoudre de petits conflits par le dialogue, qu'il faut trouver des solutions à tous les défis posés par le dialogue. Et surtout, nous continuerons de travailler jusqu'à ce que le dialogue soit érigé en comme mode de gouvernance et de cohabitation dans notre pays. C'est un passage obligé, et tous les pays comme le nôtre qui ont connu des crises, ont dû emprunter cette voie, ce chemin de la paix. Nous nous efforçons à rendre le dialogue permanent et le plus inclusif possible.

Il y a aussi une avancée, une sorte d'évolution des

mentalités. Dans le passé, les recommandations étaient adressées au gouvernement et on oubliait que tout le monde doit apporter sa pierre à l'édifice. Aujourd'hui, tous les participants aux différents fora de ce projet "Cadres de Dialogue" ont déjà compris qu'il est temps d'agir afin que chacun puisse rendre compte. Ces "Cadres de Dialogue" sont une occasion pour faire une autocritique et de s'engager pour que les choses aillent mieux.

BINUB-Info: Les délégués du Palipehutu-FNL, le dernier mouvement rebelle aujourd'hui engagé dans le processus de mise en application de l'Accord Global de Cessez-le-feu et les représentants du le Mouvement pour la Sécurité et la Démocratie, MSD ne sont pas encore agréés comme parti politique; néanmoins ils ont pris part à la session du projet "Cadres de Dialogue" réservée aux partis politiques. Qu'en est-il de leur agrément?

Réponse: Nous avons pris l'option d'inviter tout le monde. Nous nous sommes dit qu'il fallait inviter ces mouvements, non pas comme partis politiques, mais comme acteurs politiques. Le Palipehutu-FNL est en négociation avec le gouvernement pour mettre en application les Accords de cessez-le-feu conclus; le MSD a demandé l'agrément, ils deviennent par conséquent des acteurs politiques. Il faut que leurs préoccupations soient prises en compte non pas comme partis politiques, mais comme acteurs politiques, en quête d'agrément. Les fora organisés ne sont pas des tribunes pour exposer ses visions politiques encore moins faire la propagande de l'opposition ou de la mouvance présidentielle, mais pour échanger et réfléchir sur les grands défis à relever ensemble afin de reconstruire notre pays. En participant au Cadre de dialogue, on s'engage pour des actions positives afin que les choses aillent mieux dans ce pays tant meurtri par plusieurs années de guerre fratricide.■

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNICEF accueille avec satisfaction la gratuité de l'extrait d'acte de naissance

Bujumbura, le 28 août, 2008 À l'occasion de la commémoration du 3^{ème} anniversaire de son investiture le 26 août, 2005, comme Président de la République du Burundi, l'UNICEF adresse ses sincères félicitations au Chef de l'Etat, Son Excellence, Pierre Nkurunziza.

La Représentante de l'UNICEF, Madame Gloria Kodzwa, accueille avec satisfaction sa déclaration de la gratuité de l'extrait d'acte de naissance pour les enfants n'excédant pas l'âge de 5 ans ainsi que la suppression de l'amende qui était exigée aux parents qui tardent à faire enregistrer leurs nouveaux-nés.

Cette mesure vient alléger le fardeau des parents et permettra à ces enfants burundais de jouir de la mesure de gratuité des soins de santé pour les enfants ne dépassant pas l'âge de 5 ans, et d'accéder à l'éducation de base. Elle

sert à dissuader les auteurs du trafic des enfants et ceux qui recrutent les enfants dans les groupes armés, parce qu'ils seront plus facilement traduits devant la justice.

Selon la Convention relative aux droits de l'Enfant, tout enfant doit être enregistré aussitôt après sa naissance; et par ce fait, il a droit à un nom et à une nationalité; il a droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

L'UNICEF félicite le Président Nkurunziza pour les réalisations multiformes favorables aux enfants qu'il a accomplies durant les trois années de son pouvoir, notamment la gratuité des soins de santé pour les enfants ne dépassant pas l'âge de cinq ans et les mères qui accouchent dans les structures de santé publiques, et l'accès universel à l'éducation de base.■



A propos du...

Premier Atelier de dialogue des partis politiques:

«Les représentants des Partis politiques burundais s'expriment... et signent une déclaration commune de gouvernance par le dialogue, c'était le 22 août dernier, au Grand Séminaire de Gitega.

Par Bruno Gumyubumwe

Le Projet «Cadres de dialogue», en partenariat avec l'ONG *Burundi Leadership Training Program* (BLTP), ont organisé du 18 au 22 août 2008 au Grand Séminaire Jean Paul II de Gitega, le premier Atelier de dialogue à l'intention des représentants des partis politiques.

Les 40 partis politiques agréés ainsi que l'un des mouvements non encore agréés le MSD, le Mouvement pour la Sécurité et la Démocratie étaient représentés dans ce premier atelier de dialogue. Seul le FNL-Palipehutu, dernier mouvement rebelle en pleine phase d'exécution des accords de cessez-le-feu avec Bujumbura, n'était pas représenté. Selon les organisateurs, l'absence de ce mouvement à ces assises a été due à des problèmes d'ordre technique.

Le Ministre, Martin Nivyabandi



Procédant à l'ouverture de l'Atelier, le Ministre burundais de la Bonne Gouvernance, de l'Inspection Générale, de l'Administration Locale, et de la Privatisation, Martin Nivyandi, a indiqué que les responsables des partis politiques ont une grande responsabilité dans le

processus de consolidation de la paix au Burundi. Selon le Ministre Martin Nivyabandi, la Constitution du Burundi stipule bien que les membres du gouvernement proviennent des formations politiques, de même que les membres du Parlement et du Sénat. Les responsables des partis politiques sont des acteurs importants dans la société. Les engagements qu'ils prennent peuvent aider à consolider la démocratie et la paix, et à asseoir le réflexe du dialogue comme moyen de résolution et de transformation pacifique des conflits, surtout par rapport aux prochaines échéances électorales de 2010.

Quelques représentants des partis politiques ont dit....

Les participants à la première session de dialogue à l'intention des responsables des partis politiques, reconnaissent que les crises qui ont secoué le pays ont été le résultat d'un manque de dialogue franc entre les partenaires politiques.

Frédéric Bamvuginyumvira (FRODEBU)



Le Vice-président du parti Sahwanya Frodebu, Frédéric Bamvuginyumvira, indique que le dialogue a surtout manqué entre les leaders politiques et que c'est cela qu'il faut changer. Selon lui si le dialogue est là depuis un certain temps, il n'est pas encore visible que les politiciens burundais ont intégré cette nouvelle

dynamique de privilégier le dialogue en tout temps et en tous lieux. Frédéric Bamvuginyumvira indique aussi que le niveau de participation et l'engagement des participants sont des indicateurs qui inspirent confiance que les responsables des partis politiques vont changer de comportement, en faisant recours au dialogue dans la gestion du pays et dans les rapports sociaux entre les différents acteurs.

Aloys Rubuka (UPRONA)



Le président du Parti UPRONA, Aloys Rubuka indique pour sa part que le nouveau cadre de dialogue, est une opportunité d'échange pour asseoir le dialogue entre les partenaires politiques. Selon Aloys Rubuka cette session devrait amener les leaders politiques à s'engager à mettre en application les conclusions

de cet atelier. Pour lui, la session est un cadre de

formation sur les vertus du dialogue dans la gestion des conflits. C'est aussi un cadre de réflexion et d'échange sur les problèmes réels du pays, pour aboutir à la démarche qu'il faudrait emprunter pour les résoudre. Et cette démarche n'est autre qu'un dialogue permanent et inclusif qui permettrait aux responsables des partis politiques d'utiliser les acquis du cadre de dialogue pour asseoir le dialogue dans la gestion des problèmes qui se posent et avec les partenaires concernés.

Alexis Sinduhije (MSD)



Le président du MSD, le Mouvement pour la Sécurité et la Démocratie, (non encore agréé comme parti politique) Alexis Sinduhije, invité à cette session, estime de son côté qu'il faudrait plutôt dialoguer sur les grands problèmes du pays. Selon Sinduhije, il s'agit notamment de l'organisation des élections de 2010 qui

nécessite une retouche de la Constitution, de la loi électorale et communale et de la mise en place la Commission nationale indépendante. Il s'agit aussi de l'épineuse question de l'insécurité persistante. Pour le président du MSD, le rôle du Gouvernement dans ce processus est essentiel pour détendre les relations entre les responsables des partis politiques.

Alice Nzomukunda (ADR)

La députée Alice Nzomukunda, présidente du parti ADR, l'Alliance Démocratique pour le Renouveau, plaide pour le respect de la loi et des engagements pris.



Selon elle, il faudrait aussi mettre en place des mécanismes de mise en application des résultats de tels cadres de dialogue.

Plusieurs cadres de dialogue ont eu lieu dans le passé, mais n'ont pas eu d'effet parce qu'ils n'ont pas été mis en application, a-t-elle regretté. L'ingérence du pouvoir actuel dans les autres pouvoirs est un grand défi, il faut une séparation nette de ces pouvoirs, et le strict respect de la loi, a ajouté Alice Nzomukunda. Dans le but de garantir que les engagements pris seront mis en application, la présidente du parti ADR, demande à la Communauté internationale d'aider le Burundi à asseoir le dialogue comme moyen de résolution des conflits, des mécanismes de suivi de ces cadres de dialogue entre les Burundais devraient être mis en place.

Onésime Nduwimana (CNDD-FDD)



Le porte-parole du parti CNDD-FDD au pouvoir, le député Onésime Nduwimana, pense que ces cadres vont permettre de renforcer le dialogue qui a manqué. Onésime Nduwimana, indique aussi que ce cadre de dialogue va apaiser les esprits, contribuer à la reconstruction du pays, et enlever toute entrave au développement.

Selon lui, il faudrait privilégier la liberté d'expression et que le geste amical de dialogue puisse continuer dans d'autres cadres, parce que le Dialogue est l'affaire de tous les Burundais. Le porte parole du CNDD-FDD a aussi indiqué que son parti ne ménagera aucun effort pour que le gouvernement mette en application les conclusions de telles cadres que les Burundais devraient s'approprier. Pour lui, il n'y aurait pas eu de telles assises sans la volonté du Gouvernement et de ses partenaires. Il faut par conséquent un suivi pour ce projet cadre de dialogue où on parle de consolidation de la paix, qui est une affaire de tout le monde.

Les organisateurs de l'Atelier de dialogue, ont indiqué que la session a été couronnée de succès. Selon le coordonateur du «*Projet Cadres de dialogue*», Athanase Ndikumana, la forte participation, la détermination et l'engagement des responsables des partis politiques, montrent que les questions politiques peuvent désormais être résolues à travers un dialogue franc et inclusif.

A la fin de l'Atelier, les responsables des partis politiques ont d'ailleurs signé une déclaration commune pour une gouvernance politique, ici reprise dans son intégralité.

Déclaration...

Le premier Atelier de dialogue des partis politiques, s'inscrit dans l'exécution du Projet «*Cadres de dialogue*», avec pour but d'asseoir une gouvernance démocratique basée sur un dialogue permanent et inclusif, par la mise en place et au fonctionnement des cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux. Le projet, élaboré par le Gouvernement du Burundi et le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB), est financé par le Fonds Fiduciaire de Consolidation de la paix. ■

"Les langues commencent à se délier, le franc-parler est là et c'est une bonne chose dans ces débats. On exprime de façon franche les préoccupations du moment".

Martin Niyabandi,
Ministre de la Bonne Gouvernance

ENSEMBLE POUR UNE GOUVERNANCE PAR LE DIALOGUE

DECLARATION DE GITEGA, DU 22 AOÛT 2008

Nous, représentants des partis politiques et participants à l'Atelier de dialogue des partis politiques, organisé par le Projet « Cadres de Dialogue » qui s'est tenu au Grand Séminaire Jean Paul II, du 18 au 22 août 2008,

- Satisfaits du bon déroulement des activités ayant marqué le premier atelier du cadre de dialogue des partis politiques, grâce aux efforts consentis par les organisateurs et à notre détermination à rechercher une compréhension commune des grands enjeux liés à la consolidation de la paix dans notre pays ;
- Conscients de nos rôles et responsabilités ; et de l'importance du dialogue en matière de consolidation de la paix, surtout en vue de l'instauration d'un climat favorable à la tenue d'élections libres, équitables et transparentes en 2010 ;
- Soucieux d'agir en tous temps et en tous lieux pour pérenniser les acquis de paix et instaurer une nouvelle culture de gouvernance par le dialogue,

PORTONS A LA CONNAISSANCE DE L'OPINION NATIONALE ET INTERNATIONALE CE QUI SUIT :

1. *Nous* remercions vivement le Gouvernement du Burundi et les Nations Unies pour avoir, de commun accord, décidé de remettre le Burundi sur les rails de la démocratie en passant par la consolidation de la paix, en cette délicate période post-confliktuelle ;
2. *Nous* déclarons la détermination consensuelle de tous les partis politiques du Burundi à promouvoir, en paroles et en actes, la gouvernance par le dialogue, pour prévenir et conjurer les facteurs pouvant faire basculer le Burundi dans les crises qui ont endeuillé le peuple à répétition, provoqué des dysfonctionnement institutionnels et retardé la mise en œuvre des réformes salutaires pour tous ;
3. *Nous* décidons de créer un cadre de dialogue permanent qui réunit tous les partis politiques en vue de trouver des solutions concertées et durables aux défis en présence ou à venir, et pour envisager ensemble des stratégies de relance démocratique et économique, dans l'intérêt supérieur de la Nation. Ce Cadre s'attellerait prioritairement à la révision des textes de loi en général et celles touchant le fonctionnement des partis, en particulier.
4. *Nous* demandons au Gouvernement, au Bureau intégré des Nations Unies au Burundi, aux amis de notre pays et à toutes les bonnes volontés de soutenir le meilleur fonctionnement du cadre de dialogue des partis politiques pour nous permettre de rentabiliser les acquis du présent atelier et d'affronter solidairement et avec efficacité les défis communs à toutes les couches de la population burundaise.

Fait à Gitega, le 22 août 2008

Représentants des partis politiques et participants



Du matériel médical pour les populations vulnérables

Le PNUD a remis le mardi 29 juillet 2008 au gouvernement du Burundi un lot d'équipements médicaux d'une valeur de 486.457 Euros composés essentiellement de lits d'hôpitaux avec leurs matelas, de matériel de petite chirurgie et de matériel pour les césariennes.

Par Aaron Nsavyimana



M. G. Ntisezerana et M. G. Gonzales signant l'Accord de don

La remise de ces équipements acquis dans le cadre du programme d'urgence témoigne aussi de l'engagement des gouvernements de la Grande Bretagne, de la Belgique, de la Norvège et du Maroc, pour accompagner les efforts du gouvernement de la République du Burundi dans l'assistance aux populations les plus affectées par la crise et qui vivent dans une situation d'extrême précarité, notamment les rapatriés, les déplacés et les différentes personnes vulnérables du fait du conflit et des aléas climatiques.

D'après le directeur-pays du PNUD, M. Gustavo Gonzalez, la remise des équipements médicaux s'inscrit dans une série d'actions récemment entamées par le Programme d'Urgence dans divers secteurs dont l'éducation, avec la production de manuels scolaires et la formation des enseignants du primaire en Anglais, Swahili et éducation civique à travers la Direction Générale des Bureaux Pédagogiques, l'agriculture avec l'assistance en intrants agricoles par le biais de la FAO et la construction de 1100 maisons par PARESI (Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés) pour donner un toit décent et digne aux personnes les plus démunies.

M. Gonzalez a aussi indiqué que le Programme d'Urgence prévoit la construction de quarante-deux écoles primaires à travers tout le pays dont quatorze

ont été déjà remises aux autorités locales, deux en attente de réception provisoire, treize en cours de finition et treize autres dont les travaux de construction vont bientôt démarrer.

En vue de favoriser la fonctionnalité optimale de ces infrastructures, le Programme d'Urgence vient d'approuver la construction des «homes» pour les enseignants et l'approvisionnement en eau des écoles où cela est techniquement possible. Le Programme va également contribuer à la réhabilitation de six prisons.

Pour sa part, le deuxième Vice-président de la République, M. Gabriel Ntisezerana, qui a réceptionné les équipements médicaux au nom du Gouvernement burundais a indiqué que cette aide

importante pour le pays est une réponse à l'appel lancé par le Gouvernement du Burundi aux Bailleurs de Fonds et différents partenaires en vue de conduire efficacement sa politique de gratuité de soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans et de maternité pour les mères qui accouchent dans les structures de santé publique.

Selon M. Ntisezerana, les besoins pour réussir cette politique restent immenses. Il a appelé la Communauté internationale à soutenir davantage le gouvernement burundais dans son initiative visant à améliorer la santé des mères et des enfants. Il a noté que ces équipements seront distribués aux hôpitaux et centres de santé du pays qui en ont le plus besoin suivant une liste établie par le Ministère de la Santé publique et de lutte contre le Sida.

Cette aide qui arrive à point nommé, d'après le deuxième Vice-président de la République, constitue un deuxième lot de matériel médical remis au gouvernement par le PNUD; le 16 avril 2008, un premier lot d'environ trente-six tonnes d'équipements et consommables médicaux divers a été remis au Gouvernement dans le même cadre.

Enfin, le PNUD attend très prochainement l'arrivée d'autres lots de médicaments. ■



Les Volontaires des Nations Unies, en retraite à Ngozi

Du 21 au 22 août 2008, les Volontaires oeuvrant dans les différentes agences des Nations Unies (PNUD, UNICEF, HCR, FENU) se sont retrouvés à Ngozi (Nord du Burundi) pour échanger essentiellement sur leurs conditions de services, leurs expériences de terrain et sur la promotion du Volontariat national au Burundi.

Par Aaron Nsavyimana et Tony Aseh



Un cadre agréable pour les travaux au bureau régional / Binub Ngozi

Les échanges menés pendant la retraite ont permis à ces «soldats de la paix et du développement» de faire le point de leur contribution concrète à la consolidation de la paix et à l'amélioration des conditions de vie des communautés et particulièrement des plus vulnérables de la population burundaise.

Les échanges sur les conditions de service ont particulièrement tourné autour des questions relatives aux soins de santé, au temps de travail, au transport et à la sécurité dans un pays post conflit comme le Burundi. La participation des volontaires aux activités des associations, du personnel de leurs agences respectives, a été aussi évoquée.

A l'occasion de cette rencontre, le Chargé de Programme VNU au PNUD, M. Joseph Rostand Olinga Biwole, a mis en exergue le travail combien important accompli par les VNU au Burundi qui s'est traduit de diverses manières.

Activités et réalisations des VNU

Les VNU du HCR ont fait part d'une nouvelle

expérience sur le terrain basée sur l'accompagnement des rapatriés en vue de leur intégration socio-économique. Ce projet pilote qui est un programme conjoint du HCR et de l'Union Internationale des Télécommunications a été mise en œuvre grâce au concours d'un VNU qui met son expertise au service des rapatriés de Muyinga et de la population de cette localité pour faciliter une meilleure intégration du milieu socioprofessionnel. A ce titre, 62 personnes ont déjà bénéficié d'une formation

informatique au sein de ce centre Internet de Muyinga tenu par le HCR, et 89 % de ces derniers ont déjà été intégrés la vie socioprofessionnelle. Ceci constitue une source de fierté pour les VNU du HCR qui voient leurs efforts récompensés.

Au PNUD, l'intervention de la part des VNU a été surtout remarquable au cours des dernières années dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Réintégration, Réhabilitation des Sinistrés et de Lutte contre la Pauvreté (PRRSLP). L'objectif global dudit programme est de renforcer les capacités du Gouvernement, de la Société civile et des Communautés pour l'accueil et la réintégration des sinistrés tels que les rapatriés, les déplacés et autres personnes vulnérables. Par ailleurs, les VNU du PNUD oeuvrent aussi à l'amélioration des conditions de vie des communautés en leur permettant l'accès aux infrastructures sociales de base, ceci, par le biais de la construction/réhabilitation de centres d'enseignement de métiers, la réhabilitation d'écoles primaires et de marchés ainsi que l'équipement de centres de santé.

Quant au **FENU**, à travers le programme des VNU, il participe à un programme conjointement financé par le PNUD qui vise le développement rural et la décentralisation dans la province de Rutana située à l'Est du pays. Dans cette province qui accueille également des rapatriés en provenance de la Tanzanie, le FENU soutient la construction d'écoles, de centres de santé et de homes pour infirmières.

Les VNU du CISNU (Centre Intégré des Services des Nations Unies) sont la véritable cheville ouvrière de la construction des centres de santé, des tribunaux de résidence, la réhabilitation de prisons, de bureaux communaux et de casernes militaires ainsi que la construction de villages de paix qui accueillent les personnes rapatriées et autres vulnérables. En plus des constructions qui comptent actuellement 84 chantiers, les VNU apportent leur expérience dans les domaines de passation de marchés et contrats d'achat de biens et services.

La réunion de Ngozi a été aussi une occasion d'évaluer le travail accompli par **les volontaires nationaux** qui au cours des moments les plus forts de la crise ont suppléé à la défaillance sinon à la quasi-absence de services techniques sur le terrain.

Pour sa part, M. Louis Nduwimana, premier coordonnateur des VNU nationaux et Chef de l'unité *Relèvement et Lutte Contre la Pauvreté* a rappelé le contexte sociopolitique qui régnait au moment où le PNUD a recouru à l'utilisation des VNU nationaux dans les années 1995-1996, dans le cadre du programme de reconstruction, réhabilitation et relance économique du Burundi dit « Contium II ».

M. Edouard Zambite, Conseiller technique principal du Programme de réintégration, réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté, qui a collaboré étroitement avec les VNU, a indiqué que le service de volontariat national a servi de pépinière pour les ONG qui ont de plus en plus fait recours aux experts VNU nationaux pour diminuer les charges occasionnées par l'utilisation des experts internationaux. Les programmes du PNUD qui ont suivi, les projets de la

Banque Mondiale, du Gouvernement et du FIDA ont également puisé dans ce corps de VNU nationaux.

Le volontariat : une structure à développer au Burundi

«*Au Burundi, le bénévolat plutôt que le volontariat est surtout fait par les jeunes, les adultes sont occupés à lutter pour la survie* », a déclaré M. Corneille Ntawurutimana, Directeur Général de la Jeunesse au Ministère de la Jeunesse et Sport. Selon M. Ntawurutimana, les jeunes burundais ont toujours manifesté leur disponibilité à œuvrer volontairement pour le développement de leur pays. A la veille de la célébration de la Journée Internationale des Volontaires, le 5 décembre prochain, le moment est propice pour interpeller la jeunesse sur le volontariat national. Il a également souligné la volonté du gouvernement à promouvoir le volontariat notamment à travers le soutien aux associations de la jeunesse.

Qu'ils soient affectés au PNUD, à l'UNESCO, au PAM, au HCR, à la FAO, à l'OMS ou à l'UNFPA, les VNU ont apporté leur pierre au relèvement des conditions de vie de la population burundaise à travers leurs interventions diverses, actions directes dans les communautés, appui aux populations déplacés, appui logistique et au système de communication et de l'information, distribution de l'aide alimentaire et des médicaments, reconstruction, appui aux structures sanitaires, accueil des rapatriés, éducation à la lutte contre le Sida et aux droits de l'homme etc. ■



Martina Bacigalupo/Binub



Validation de l'étude sur la cartographie de la violence armée et de ses impacts

Le gouvernement du Burundi et le PNUD ont organisé, le mardi 26 août 2008, un atelier de validation de l'étude sur la cartographie de la violence armée et de ses impacts au Burundi réalisée par l'organisation *Small Arms Survey* en collaboration avec la Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka.

Par Aaron Nsavyimana



Les représentants des institutions organisatrices

Cette étude qui a bénéficié de l'appui du PNUD dans sa réalisation à travers son projet de lutte contre la prolifération des armes légères montre que 80 % des cas de violence rapportés résultent de la violence armée avec comme causes principales; le banditisme, les conflits familiaux, les conflits fonciers, les agressions des hommes en uniformes, etc.

A l'ouverture de cet atelier, le gestionnaire du programme "Réforme du secteur de sécurité et armes légères" au PNUD, M. Gérard Chagniot, a indiqué que ladite étude entre dans l'objectif que s'est assigné le PNUD par le biais de son projet sur la réduction des armes légères et de petit calibre afin d'alléger les peines que vit au jour le jour la

population burundaise suite à la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Par ailleurs, cette étude s'inscrit dans la prolongation d'une étude menée conjointement par le *Small Arms Survey* et la Ligue Iteka en 2005 et qui fut la première au Burundi à retracer la dimension de la prolifération des armes légères et de petit calibre, leur impact et les perceptions de la population sur ces armes.

Cette première étude a particulièrement contribué à la mise en place par le gouvernement, d'une stratégie nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre et du désarmement des civils en 2006.

Selon Mme Chantal Niyokindi, secrétaire exécutive de la Ligue Iteka, l'étude en cours d'évaluation montre qu'il n'y a pas de régression significative au niveau de la violence armée et ses impacts par rapport à l'étude de 2005 malgré la mise en place par le gouvernement d'une Commission technique de désarmement des civils et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (CDCPA) en plus de la stratégie nationale d'une part et l'arrêt des hostilités entre le gouvernement et le Palipehutu-FNL d'autre part.

Elle a souligné que le désarmement des civils constitue un énorme défi pour le rétablissement d'une paix durable au Burundi et a saisi cette occasion pour inviter les organisations de la société civile, le gouvernement et les partenaires du Burundi à conjuguer leurs efforts pour mettre en place dans les meilleurs délais un programme consensuel de désarmement des civils et à concourir à sa réussite.

Le président de la Commission Nationale de

Désarmement de la Population Civile et de Lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, M. Onesphore Mbazumutima, a de son côté précisé que cette étude va sans doute contribuer à la réalisation des objectifs de la Commission dont il a la charge.

« Cette étude examine plusieurs questions essentielles à une meilleure compréhension du lien entre violence armée et développement », a dit le président de la CDCPA.

Selon M. Mbazumutima, la sécurité et le développement sont interdépendants, car il n'y a pas de sécurité sans développement, et vice-versa.

Par ailleurs, l'étude fait des propositions, donne des axes possibles de réduction de la violence armée, apporte de nouvelles perceptions sur le désarmement et propose des approches qui certainement ne manqueront pas d'être exploitées par la CDCPA et ses partenaires, a conclu M. Mbazumutima. ■

Le Burundi se dote d'une loi portant régime des armes à feu

Le Ministère burundais de la Sécurité publique, le Commissaire de police Alain Guillaume Bunyoni et le Directeur pays du PNUD au Burundi, M. Gustavo Gonzalez, ont procédé le lundi 25 août 2008 au lancement de l'atelier d'analyse de l'avant-projet de loi portant régime des armes à feu et de leurs munitions.

Par Aaron Nsavyimana

Après plus de dix ans de conflit armé, la situation sécuritaire se normalise progressivement au Burundi. Comme dans tout pays en situation post conflit, la violence armée avec usage d'armes à feu, de grenades et autres engins de mort devient un défi à surmonter.

Selon le ministre Bunyoni, la volonté d'actualisation et de la rénovation de la législation sur les armes à feu et leurs munitions au Burundi, vieille de 37 ans, vient comme une des stratégies pour endiguer ce fléau.

L'actualisation de la législation sur les armes au Burundi tient également compte des engagements internationaux pris par le pays, notamment à travers la Déclaration de Nairobi et son protocole sur le problème de la prolifération des armes légères et de petit calibre dans la Région des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique.

Le Directeur pays du PNUD, a pour sa part indiqué que dans la phase actuelle du processus de consolidation de la paix au Burundi, personne ne pourrait remettre en doute la nécessité de s'attaquer en priorité au contrôle de la prolifération des armes légères.

Pour M. Gonzalez, le contrôle des armes légères ne constitue pas seulement un problème à caractère sécuritaire, politique ou juridique, mais essentiellement un problème de développement. Dans ce sens, les efforts de réintégration et de relèvement socioéconomique doivent aller de pair avec des actions juridiques et institutionnelles pour le contrôle des armes légères et de petit calibre. « C'est cette approche élargie qui nourrit la philosophie du PNUD en la matière », a dit M. Gonzalez.

Le trafic, la détention et la fabrication illicite



Le ministre de la sécurité publique (à droite) et le Directeur pays du PNUD

d'armes de guerre, la violation des embargos, la falsification des systèmes de marquage doivent être définitivement criminalisés non seulement pour respecter les engagements qu'a pris le Burundi vis-à-vis de la Communauté Internationale et en particulier de ses proches voisins, mais également et surtout pour pouvoir créer les conditions d'un développement économique, social et politique durable, a-t-il souligné.

Cet atelier de cinq jours s'inscrit dans le cadre de l'appui que le PNUD et l'Allemagne à travers le GTZ apportent au Burundi en matière de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Il permettra aux participants de passer en revue les 129 articles qui composent l'avant-projet de loi afin de l'adapter aux évolutions multidimensionnelles de la lutte contre la prolifération des armes à feu et la violence armée qui en est le corollaire.

Pendant les cinq jours, les participants qui forment un groupe d'experts juristes en provenance des secteurs clés engagés dans la prévention de la violence armée, dont le Parlement, les ministères de la Justice, de l'intérieur et du Développement Communal, de la Sécurité Publique, de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, le barreau des avocats, le PNUD, la société civile et la commission de désarmement de la population civile et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre au Burundi,

vont se pencher sur les dispositions relatives à la possession des armes à feu au Burundi, le trafic illicite des armes à feu, la fabrication illicite et l'utilisation des armes à feu et leurs munitions, les infractions relatives aux armes à feu et leur répression, la constitution de bases de données nationales sur les armes à feu, le système de contrôle et le stockage des armes à feu et de leur destruction. ■





Projet de la réhabilitation des casernes militaires

Un accord de financement pour l'exécution du projet

Le directeur Pays du PNUD au Burundi, M. Gustavo Gonzalez et la Chargée d'affaires des Pays-Bas au Burundi, Mme Jeannette Seppen, ont signé le jeudi 7 août 2008, un accord de financement d'un million six cent cinquante quatre mille deux cent vingt dollars (1.654.220 dollars américains) qui permettra d'étendre les activités entreprises par le gouvernement dans le cadre du Projet Casernement, qui s'occupe de la réhabilitation des casernes militaires.

Par Aaron Nsavyimana



Ce projet inscrit dans le cadre du fonds fiduciaire de Consolidation de la paix vient appuyer le secteur de la sécurité. Il contribue à la création des conditions de vie favorables pour la mise sur pied effective d'une armée plus professionnelle et républicaine. Cette armée doit normalement évoluer en harmonie avec l'ensemble de la population, et être capable de remplir ses missions tant sur le plan national qu'international.

Par ailleurs, ce projet doit contribuer à réduire de façon significative l'insécurité causée par les hommes en uniformes et en armes par le biais de l'atténuation de l'impact de leur présence au sein des populations, la promotion de la discipline et l'amélioration des relations entre les Forces de Défense Nationale et la population à travers la moralisation du corps et par l'appui à la réinsertion sociale des familles déplacées dans

les casernes militaires.

Ce nouveau financement octroyé par les Pays-Bas au Burundi permettra de réhabiliter trois nouvelles casernes et d'augmenter le nombre de casernes touchées par ce programme qui va passer de quatorze à dix-sept. Il faut rappeler que cette initiative inscrite dans le cadre de la coopération entre le Burundi et les Pays-Bas et du renforcement de l'aide que ce pays apporte au Burundi.

Toujours au titre de la coopération entre le Burundi et les Pays-Bas, les ministres hollandais du Développement et de la Coopération, Bert Koenders, et de la Défense, Eimert Middelkoop, ont effectué une visite au Burundi en juin dernier au cours de laquelle ils ont conclu avec le Gouvernement burundais, un accord sur la formation des éléments de l'Armée et de la Police.■

Première réunion technique tripartite

Des solutions durables en faveur des réfugiés congolais et burundais

Le Burundi, la République Démocratique du Congo (RDC) et le HCR ont tenu une réunion des experts sur le rapatriement volontaire des réfugiés burundais et congolais vivant en RDC et au Burundi du 13 au 14 août 2008 dans les enceintes du BINUB. Cette réunion qui visait à instituer un cadre de concertation qui devrait les amener à s'accorder sur la procédure universellement admise de rapatriement des réfugiés.

Par Imelda Muhitira



Vue du présidium lors de la réunion tripartite

Ahissubije Désiré/Binub

La réunion a défini les différentes étapes à franchir pour aboutir à un rapatriement volontaire, en toute dignité et en toute sécurité. Cela devra se passer conformément aux exigences des Conventions de Genève de 1951 et de l'OUA de 1969. La vérification de l'identification des réfugiés, la détermination de leurs zones de retour et leur sensibilisation pour un retour volontaire et librement consenti, constituent les préalables indispensables avant la signature de l'Accord tripartite RDC-Burundi-HCR, cadre juridique approprié pour la mise en œuvre de l'opération de retour des exilés de part et d'autre de la frontière.

Maître Rigobert Moupondo Mafundji, chef de la délégation de la RDC a promis de sécuriser les zones de retour, qui est une condition sine qua non pour le rapatriement dans la dignité et la sécurité. Il a révélé que jusqu'aujourd'hui, entre 17000 et 19015 réfugiés burundais résident encore en RDC et certains parmi eux attendent la mise en place d'un cadre juridique approprié qui leur

permettra de rentrer au Burundi. D'un autre côté, Maître Rigobert Moupondo Mafundji, a signalé qu'aujourd'hui, la RDC est déterminée à ramener au bercail tous ses fils et filles vivant en refuge à l'étranger pour contribuer à sa reconstruction.

Selon Madame Germaine Bationo, Représentante

Adjointe du HCR au Burundi, environ 30.000 réfugiés et demandeurs d'asile congolais sont au Burundi. 20.000 vivent dans les camps de Gasorwe, Musasa et Gihinga et 10.000 sont dans les centres urbains, surtout à Bujumbura. Elle a signalé qu'il ne faut pas perdre de vue que le rapatriement, qui, en lui-même doit s'opérer dans la sécurité et dans la dignité, n'est pas une solution suffisante à caractère durable, s'il ne s'accompagne pas d'un programme de réinsertion orienté vers la satisfaction des besoins fondamentaux à long terme des populations rapatriées.

Le Chef de cabinet au ministère de l'Intérieur et du Développement communal M. Aimé Nkurunziza, chef de la délégation burundaise à cette réunion, a signalé que dans l'esprit de préparer les réfugiés à cette opération, le Gouvernement burundais a entamé une campagne pour expliquer aux réfugiés que ces rencontres ne signifient pas que les deux



retour du Sud-Kivu en octobre 2008.

Le Burundi, la RDC et le HCR se sont convenus tout faire pour aboutir à la conclusion, dans la première moitié du mois de décembre 2008, des Accords Tripartites relatifs aux solutions durables en faveur des réfugiés burundais vivant en RDC et des réfugiés congolais vivant au Burundi. Ces accords

gouvernements préparent un rapatriement contre le gré des bénéficiaires. Le retour devra être volontaire, a-t-il précisé.

Après avoir réfléchi sur la question du rapatriement des réfugiés des deux pays, les trois délégations ont convenu de mettre sur pied un groupe de travail technique sur le rapatriement volontaire de ces réfugiés, selon un communiqué de presse de l'UNHCR publié après la réunion. Ce groupe de travail est composé de six membres du Gouvernement burundais, six membres du Gouvernement de la RDC et quatre membres de l'UNHCR.

Le gouvernement du Burundi et l'UNHCR effectueront un sondage sur les intentions de retour des réfugiés congolais au Burundi et fourniront au Groupe de Travail Technique Tripartite, lors de sa réunion de novembre 2008, les informations disponibles sur les zones de retour et le profil des réfugiés congolais souhaitant se rapatrier. A cette même occasion, la RDC et l'UNHCR présenteront à ce groupe le rapport sur l'étape franchie sur le recensement des réfugiés burundais vivant en RDC.

Selon toujours le même communiqué, les deux parties devront aussi organiser une rencontre avec les réfugiés burundais vivant en RDC. Les trois parties faciliteront également une visite «Go and See» des représentants des réfugiés dans les zones de

Tripartites devront entre autres prévoir la mise sur pied d'une Commission tripartite chargée de planifier et de superviser la mise en œuvre des solutions durables préconisées dans ces accords. La première réunion du Groupe de Travail Technique Tripartite examinera les projets des Accords Tripartites à Bukavu en novembre 2008 et la réunion ministérielle devant aboutir à la signature des accords sera organisée à Bujumbura dans la première moitié de décembre 2008.

En marge de la réunion, les trois délégations ont eu une séance de travail avec les représentants des réfugiés congolais vivant au Burundi. Ces derniers ont été informés sur l'évolution de la situation sociopolitique et sécuritaire en RDC pendant que la délégation congolaise a pris connaissance des préoccupations profondes des réfugiés congolais. ■





Sécurité alimentaire

“Il n’y aura pas de famine”, selon la FAO

Le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, en collaboration avec la FAO et les autres agences des Nations Unies directement concernées par la sécurité alimentaire, a organisé un atelier d'information sur le développement d'un outil d'analyse et de classification des phases de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (IPC) à l'intention des décideurs politiques, des Bailleurs de fonds et agences des Nations Unies le 26 août à l'hôtel Source du Nil

Par Imelda Muhitira



Les participants venus à l'atelier technique

La mise en œuvre de l'IPC a débuté en 2007 avec le support technique de la Coordination des opérations d'urgence et de réhabilitation de la FAO d'après le délégué de la représentation de la FAO au Burundi lors de cette séance. Basé sur des références internationalement reconnues, l'approche IPC intègre l'ensemble des responsables de la sécurité alimentaire comme la nutrition, la santé, l'alimentation, l'eau, les moyens d'existence, la sécurité, le déplacement des populations, etc. Il a ajouté que cette méthodologie permet une analyse standardisée, rigoureuse, transparente et comparable dans le temps et l'espace. Elle représente une manière commune pour décrire la nature et la sévérité d'une crise qui secoue le pays. Au Burundi, a-t-il continué, *“la classification de la sécurité alimentaire IPC est le fruit d'une collaboration entre un nombre croissant d'acteurs intervenant dans le secours, la réhabilitation et la reconstruction. La collaboration des institutions dans le partage de données et analyse concertée de la situation est d'une importance vitale pour parvenir à un produit concerté et exploitable par tous”*. Il a poursuivi en indiquant que la réhabilitation des moyens d'existence des

ménages burundais passe par une analyse rigoureuse permettant d'identifier l'ensemble des causes tant structurelles que conjoncturelles de la sécurité alimentaire. Plus que jamais, l'amélioration de la sécurité alimentaire du Burundi nécessite un effort concerté tant de l'analyse situationnelle que de la définition des réponses à y apporter.

Le Chef de cabinet au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage qui a officiellement ouvert l'atelier, a indiqué que le cadre intégré

de classification des phases de sécurité alimentaire est un processus analytique permettant de standardiser l'évaluation situationnelle en sécurité alimentaire. Il se compose d'un ensemble d'outils permettant de classer les situations en différentes phases de sécurité alimentaire en fonction de leur effet sur les vies et les moyens d'existence des populations concernées. *“Cet outil d'analyse de la vulnérabilité à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire répond à l'objectif global de fournir aux populations affectées une réponse plus rapide, mieux adaptée et mieux ciblée au soucis d'établissement des besoins et de planification de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles à court et moyen terme”*, a-t-il précisé. La superposition et le recoupement d'informations en provenance de sources diverses permet ainsi de synthétiser et de communiquer de façon consensuelle l'état d'une situation complexe. Cet outil d'analyse de la vulnérabilité à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire qui a commencé pratiquement au Burundi avec la saison agricole 2007B vient à point nommé, car les crises alimentaires sont devenus endémiques

au Burundi. A chaque fin de la saison, il pourra fournir une situation claire au gouvernement et aux autres intervenants dans le secteur de la sécurité alimentaire, facilitant ainsi la planification et coordination des interventions rapide et à moyen terme pour la stabilité de la sécurité alimentaire. En outre, le Gouvernement a récemment consenti des efforts dans le secteur agricole en y allouant un budget plus conséquent. Le document de stratégie agricole nationale qui a été validé il y a bientôt deux mois trouvera un bon terrain d'application, ce qui permettra, d'après le chef de cabinet au ministère de l'Agriculture, d'enclencher le développement rural avec succès.

Par ailleurs, il a tenu à signaler que la Commission nationale de suivi et de promotion de la sécurité alimentaire mise en place le 12 août 2008 par le deuxième Vice-président de la République se servira beaucoup de cet outil pour réussir ses missions. Il est à souligner que cet outil d'analyse (IPC), initié au Burundi par la FAO, a déjà été développé par les acteurs de sécurité alimentaire depuis 2007. Trois analyses de la sécurité alimentaire faites à partir de cet outil ont déjà eu lieu au Burundi, la troisième s'est faite à Muramvya du 21 au 25 août 2008 pour analyser la saison 2008B.

A propos de cette saison culturaleB, le rapport de la mission conjointe MINAGRIE / FAO / PAM / OCHA / UNICEF sur l'évaluation des récoltes indique que les produits vivriers sont évalués à 2.102.466 tonnes, soit une diminution de 1% par rapport à celles réalisées en 2007B.

La faible performance des légumineuses est surtout imputable aux différentes perturbations climatiques liées aux fortes pluies de fin février et début mars et la rupture précoce des pluies de mi-avril 2008 qui a sensiblement affecté le haricot, le sorgho et le petit pois. Le rapport de l'Evaluation des récoltes établit que les productions globales de 2008 en équivalent céréales ont baissé de 9% comparativement aux productions moyennes des années d'avant la crise (1988 à 1993) établies à 3.663.3000 tonnes.

Analysée par type de cultures, cette comparaison avec la période 1988-1993 révèle une véritable chute de (-40%) des productions de légumineuses, plus particulièrement le haricot.

Dans l'ensemble, le rapport de l'évaluation des récoltes estime le déficit en produits alimentaires pour l'année 2008 à 367.000 tonnes d'équivalent-céréales, soit 33% des disponibilités intérieures, après déduction des projections en importations

commerciales de 95.000 tonnes et en aide alimentaire de 60.000 tonnes.

A titre de rappel, ce déficit était de 241.000 tonnes d'équivalent céréales en 2007. Le rapport souligne que l'évolution du rapport production / démographie est très déséquilibrée depuis une dizaine d'années. En effet, pendant la période 1993-2008, la population est passée de 5 millions à plus de 8 millions d'habitants alors que la production annuelle moyenne par habitant est passée de 0,61 tonnes en 1988-1993 à 0,47 tonnes en 2008, soit une réduction de 25 %. Par ailleurs, la qualité de la ration alimentaire s'est fortement dégradée suite à la diminution importante des productions de haricot, source principale de protéines pour la majorité de la population burundaise.

La situation de précarité alimentaire que traverse le Burundi va se poursuivre. Les régions qui seront les plus touchées sont le Kumoso et le Sud de l'Imbo où les deux dernières saisons culturales ont été défaillantes.

Néanmoins, il n'y aura pas de famine dans le pays. C'est le résultat d'une étude présentée par Méthode Niyongendako, consultant à la FAO, au cours de l'atelier d'information sur l'IPC. Pour faire face à la situation, il a proposé aux décideurs de faire la lecture de la situation pour planifier l'avenir.■



Martina Bacigalupo/Birub



60^{ème} Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme:

Les syndicalistes s'impliquent dans la répercussion du contenu de la Déclaration

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) célébrera ses 60 ans le 10 décembre 2008. Les Nations Unies ont dédié la période du 10 décembre 2007 au 10 décembre 2008, à la commémoration de ce 60^{ème} anniversaire sous le thème «Dignité et Justice pour tous». Dans ce cadre, l'Office du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme au Burundi (OHCDH-B) et la Division des Droits de l'Homme et Justice (DDH&J) du BINUB ont mené et poursuivent une campagne de vulgarisation des 30 articles de la DUDH.

Par Marie Inamuganuro

De février à août 2008, des causeries-débats hebdomadaires ont eu lieu et ont réuni les journalistes, les syndicats et la société civile autour de chacun des 30 articles de la DUDH.

Les syndicalistes participant à ces rencontres se sont joints aux observateurs des droits de l'homme et de la justice (ODHJ) de l'OHCDH-B et de la DDH&J dans des séances de restitution, d'information et de sensibilisation sur la DUDH en milieu du travail, notamment au bénéfice des membres des deux principales confédérations syndicales à savoir la Confédération des Syndicats du Burundi «COSYBU» et la Confédération Libre des Travailleurs du Burundi «CSB», et du Conseil National du Personnel de l'Enseignement Secondaire «CONAPES».

Les communications sur ce sujet étaient axées sur les aspects suivants: la notion des droits de l'homme, un bref aperçu historique, les caractéristiques des droits de l'homme, les fondements, les limites aux droits de l'homme, la responsabilité quant au respect des droits de l'homme, les sources, les droits proclamés, l'importance et influence de la DUDH.

La séance du 19 août 2008 a réuni les journalistes, les syndicats et la société civile autour des articles 28, 29 et 30 de la DUDH.

Dans sa communication, la facilitatrice de la causerie, Mme Marie-Amelie Ndayisenga, Chargée de Programme à l'OHCDH-B, a développé les principaux points suivants:

(i) Un rappel de la notion, la finalité, les fondements, les caractéristiques, l'importance, la



mise en œuvre et l'historique des droits de l'homme;

(ii) La valeur de la DUDH, le contexte et l'environnement qui prévalaient lors de la rédaction et la naissance de cette Déclaration (1948);

(iii) Les provisions contenues dans les énoncés des trois articles (28, 29 et 30);

(iv) Les implications, aux niveaux international et national, qui découlent des provisions des trois articles, entre autres:

- les limites des droits de l'homme;
- les droits non suspensibles;
- les droits des vulnérables;
- les droits collectifs, etc.

La conférencière a souligné l'impératif, pour les Etats, les collectivités et les individus, de préserver les buts et les principes/les valeurs des Nations Unies dans la mise en œuvre des droits de l'homme.

De l'avis des animateurs et des participants, malgré le fait que la Déclaration fête, d'ici peu ses 60 ans d'existence, les droits qu'elle proclame restent pour la plupart ignorés, méconnus et régulièrement violés. Ils ont convenu qu'il y a un besoin urgent, pour tout un chacun, de s'en imprégner et de participer à les promouvoir dans leur milieu respectif.

En effet, Où que vous viviez, quelle que soit votre niveau de richesse, quelle que soit votre foi ou vos opinions politiques, l'ensemble des droits de l'homme qui figurent dans la Déclaration s'applique à vous, en tout lieu et en tout temps.■

Processus de paix burundais:

La Déclaration de Ngozi du 29 Août 2008 signée par le Président Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi et M. Agathon Rwaswa, Président de Mouvement Palipehutu-FNL portent sur les engagements pris par les deux partis dans la mise en application effective des Accords de Cessez-le feu de 2006. Cette Déclaration en sept points est le résultat d'une série de rencontres intervenues en ce mois d'Août sous l'égide du Directoire politique et qui permettra de prendre d'importantes dispositions dans le cadre de la mise en œuvre du Mécanisme Conjoint de Vérification et de Suivi de ces Accords.

Déclaration de Ngozi 29 août 2008

Comme convenu avec le Facilitateur lors de notre rencontre du lundi 18 août 2008, nous, Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi et Agathon Rwaswa, Président du PALIPEHUTU-FNL, nous sommes régulièrement rencontrés les 19, 21 et 26 août 2008 et nous sommes convenus de ce qui suit :

I. De l'accélération de la mise en œuvre des deux Accords de 2006

- a. Disponibiliser urgemment des zones de rassemblement viables, avec l'implication de la Facilitation et de la Communauté internationale ;
- b. Accroître les effectifs des contingents chargés de la protection des zones de rassemblement, avec l'implication de la Facilitation et de la Communauté internationale ;
- c. Envisager la mise en place d'une équipe conjointe FNL-FDN si cela s'avérait nécessaire pour la protection de ces zones de rassemblement ;
- d. Respecter les obligations et diligenter des descentes sur le terrain en cas de violation de l'Accord afin d'établir les responsabilités ;

II. De la Commission histoire

Préparation, sans délai, par le Gouvernement, d'un projet de loi y relatif et mobilisation de fonds par les partenaires au processus (Facilitation et Communauté internationale) en vue de faciliter le démarrage dudit projet.

III. Des prisonniers politiques et prisonniers de guerre

Le MCVS ayant déjà identifié les prisonniers, le Gouvernement s'investit à procéder légalement à leur libération. Les combattants parmi eux vont être conduits dans les zones de rassemblement tandis que les civils rentreront chez eux.

IV. Des permissions

Le commandement local des Forces de défense et de sécurité sera immédiatement informé des permissions accordées aux combattants du PALIPEHUTU-FNL, pour éviter tout malentendu.

V. De la question du nom et de l'intégration des membres et combattants du PALIPEHUTU-FNL dans les institutions

- a. En ce qui concerne l'intégration dans les institutions, il n'y a pas de problème en principe ;
- b. Pour les questions qui occasionneraient des contradictions avec la Constitution, notamment la reconnaissance du PALIPEHUTU-FNL comme parti politique, sa participation au Parlement comme observateur et d'autres postes à l'Exécutif, le Directoire politique doit s'investir pour aider les deux parties à trouver des solutions.

VI. Du calendrier de mise en œuvre

Un calendrier de mise en œuvre des points d'accord sera élaboré à notre rencontre du mardi 02 septembre 2008 et tiendra compte du mois d'octobre pour la prévision budgétaire.

VII. De la conclusion

- a. Nous continuerons à nous rencontrer deux fois par semaine et chaque fois que de besoin ;
- b. Nous redéclarons que la guerre est finie quels que soient les problèmes ;
- c. Nous nous abstenons de faire des sorties médiatiques précoces ;
- d. Le MCVS, les EMLs et le Directoire politique devront travailler sans arrêt et en cas de difficultés, s'en référer à nous afin que nous prenions les décisions qui s'imposent.

Fait à Ngozi, le 29 août 2008

Pour le Gouvernement du Burundi

SEM. Pierre Nkurunziza, Président

Pour le PALIPEHUTU-FNL

M. Agathon Rwasa, Président

Témoins

1. Pour la Facilitation

SEM. Charles Nqalula, Ministre sud-africain de la sûreté et de la sécurité

2. Pour le Directoire politique

Ambassadeur Kingsley Mamabolo, Président

3. Pour l'Union Africaine

Ambassadeur Mamadou Bah, Représentant Spécial du Président de la Commission de l'UA

4. Pour les Nations Unies

M. Youssef Mahmoud, Représentant Exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies

“BINUB Info”



Chaussée d'Uvira * B.P. 6899 - Bujumbura - Burundi

Tél. : (257) 22 20 50 00 * Fax : (257) 22 20 51 63